Université de Strasbourg

MASTER - Administration publique

Management des organismes sociaux

Pré-requis obligatoires

Langue du parcours			Français
ECTS			120 ECTS
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 9h	CI : 0h	CM : 371h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non
Stage : (durée en semaines)			13

Conditions générales :
De droit, pour toute personne ayant obtenu 240 ECTS et validé les deux premiers semestres d'un cycle de master dans la mention administration publique ; après vérification que les unités d'enseignements déjà acquises en première année de master, soit dans une autre mention de l'université d'accueil, soit dans un établissement d'enseignement supérieur distinct de l'université d'accueil, sont de nature à permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme du MMOS.
Toute personne en formation continue, faisant éventuellement valoir ses compétences acquises.

Objectifs du parcours

Le Master 2 Management des Organismes Sociaux se prépare sur une durée d'un an. Cette formation correspond aux semestres 3 et 4 d'un parcours de Master (M2).
Le semestre 3 est consacré à la formation théorique, le semestre 4 est dédié au stage.

Le ***Master 2 Management des Organismes Sociaux*** vise à former les cadres de l'action sociale et médico-sociale.

L'objectif du ***Master 2 Management des Organismes Sociaux*** est double :
1. Fournir aux étudiants une vision globale de la gestion des risques sociaux *(personnes âgées, enfance, famille, personnes handicapées, lutte contre l'exclusion)* et des acteurs *(Etat, assurances sociales, collectivités locales, régimes complémentaires, économie sociale)* en charge de la gestion de ces risques afin d'être capable d'identifier les synergies d'action entre acteurs sur un territoire local et d'animer des partenariats et des politiques publiques locales.
2. Maîtriser des outils de management stratégique et opérationnel dans le domaine de la gestion de projet *(identification des besoins, construction d'indicateurs, évaluation de l'action, communication interne et externe, partage de l'information)*, de la gestion des ressources humaines *(fonctions RH, développement des compétences, droit du travail, conduite du changement)* et du point de vue budgétaire et financier.

Au terme du ***MMOS*** , les débouchés professionnels sont les suivants :

- Cadres dans les organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage
- Cadres responsables de l'action sociale et médico-sociale dans les conseils généraux, les CCAS
- Cadres et directeurs d'associations œuvrant dans le champ social (aide à domicile, insertion par l'économique, gestion des services et structures sociales)

Compétences à acquérir

Cette formation est essentiellement destinée aux carrières dans des organismes sanitaires et sociaux locaux.
Les étudiants acquièrent les compétences propres aux cadres intermédiaires et supérieurs (capacité de rédaction et de synthèse, savoir animer une équipe et conduire une réunion, pratique de langues étrangères…) dans un environnement professionnel. Ces compétences et connaissances sont adaptées aux différents secteurs administratifs (Administrations de sécurité sociale, de santé et organismes sociaux ; Administrations locales, Administration Centrale ; Caisses de Sécurité Sociale, Établissements pour personnes âgées, Maisons du handicap…), mais aussi aux différentes fonctions présentes dans ces secteurs (administration générale ; fonctions managériales, financières ou comptables).

Poursuite d'études

Les titulaires d'un MMOS peuvent compléter leurs acquis et connaissances par une préparation aux concours de catégorie A/A+ à l'IPAG et notamment la préparation spécifique aux concours sociaux.

Contact

Christophe Tournu : christophe.tournu@unistra.fr

Master 2 - Management des organismes sociaux

Semestre 3 - Management des organismes sociaux

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 3.1 - Politiques publiques sociales	6 ECTS	66 h					
Action sociale et protection sociale		25 h					
Action publique et convergences des politiques		15 h					
Economie de la protection sociale		26 h					
UE 3.2 - Management stratégique et opérationnel	15 ECTS	150 h					
Gestion financière et budgétaire		30 h					
Les outils stratégiques, outils de pilotage et de contrôle		30 h					
Management des processus de production et conduite des changements		30 h					
Gestion des ressources humaines		30 h					
Droit du travail		30 h					
UE 3.3 - Conduite de projet et systèmes d'information	3 ECTS	30 h					
Systèmes d'information		30 h					
Module de travail collectif (9h par étudiant)				9 h			
UE 3.4 - Gestion des risques (3 matières au choix : 75H)	6 ECTS						
Personnes âgées		25 h					
Pauvreté		25 h					
Handicap		25 h					
Famille - enfance		25 h					
Santé		25 h					
Etablissements sociaux et médico-sociaux		15 h					
Contentieux de la sécurité sociale et de l'action sociale		10 h					

Semestre 4 - Management des organismes sociaux

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 4 - Stage obligatoire	30 ECTS						13 sem
Stage obligatoire							13 sem